DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT MANDAT DONNE A : la SEM SEVE

Propriétaire (s) (Nom, prénom) (ou représentant de l'indivision ci-après décrite) :
M MICHEL RAYMOND Né le : 20 / 0 5 / 1544 Demeurant PRELLES 05120 SAINT MARTIN DE QUEYRIERES
Mme MICHEL Matine Née le: 2709/1948 Demeurant 58 La Ribi (7 05/120 Puelles Téléphone 0492710433 M. H. Chel Jean Roccol Né le: 11. 07 10 f2 Demeurant 24 Route de Perro Feu 0 5100 Briongon Téléphone 06.61. 16.55. 18
Né le 16/07/1972 Demeurant Résidence les Mélèses 05 330 stabelling. Téléphone 06 81 50 66 68 Né le 28/02/1969 Demeurant 26 Ru Lu Bosquel 25160 Chongremon (25) Téléphone 0683 05 9309
Né le
Demeurant
Téléphone
a l'honneur de mandater <u>la SEM SEVE</u> , afin - De déposer la demande d'autorisation de défrichement au titre du code forestier (L 214- 13, L 341-1 et suivants) sur la (les) parcelle(s) m'appartenant ci-dessous précisée(s), - D'effectuer les travaux de défrichement après obtention de l'autorisation.
Le mandatement vaut pour une durée équivalente à la durée d'existence de la conduite.
Commune Saint Martin de Queyrières
Superficie et numéro des parcelles : (cf. tableau ci-dessous à compléter)
Section N° parcelle Superficie Superficie concernée par la demande de défrichement
A 146 52m2 9,2m2
Total défrichement =9,2m2

Destination des terrains après défrichement :

emprise des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et son entretien.

Fait à Brianson le 2017/2022 Signatures